CADRE DE RÉFÉRENCE

ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

POUR UN PARTENARIAT SOUPLE ET COOPÉRATIF
AVEC LE MILIEU MUNICIPAL

AIDE-MÉMOIRE

Culture et Communications Québec

Votre gouvernement

Québec

AIDE-MÉMOIRE POUR L'ÉLABORATION D'UNE ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L' EDC...

VISION

- ☐ Est un levier de développement et de consolidation d'actions en culture et en communication, permettant de promouvoir la vitalité culturelle des territoires, dans une perspective de développement durable et dans le cadre d'un partenariat coopératif et souple.

PRINCIPES DIRECTEURS

- ☐ Porte sur une lecture commune des enjeux et des défis territoriaux;
- ☐ Favorise des initiatives exclusives et complémentaires par rapport aux autres outils d'intervention;
- ☐ Vise des actions structurantes et innovantes favorisant le développement et la consolidation de la vitalité culturelle;
- ☐ Permet d'adapter les façons de faire d'un territoire à l'autre dans le respect des priorités locales et régionales.

FINALITÉS

- ☐ Vise à agir sur la vitalité culturelle des régions au bénéfice de l'ensemble de la population;
- ☐ A comme bénéficiaires prioritaires la citoyenne et le citoyen;
- ☐ A comme partenaire privilégié le milieu municipal.

1 AXE – CITOYENNETÉ CULTURELLE

- ☐ Vise à valoriser une vie culturelle participative et engagée.

... inclut certaines des pistes d'actions suivantes :

1.1 ACCÈS À LA CULTURE

- ☐ Offre d'activités culturelles diversifiées;
- ☐ Organisation d'activités de réseautage;
- ☐ Promotion de l'offre culturelle locale et régionale;
- ☐ Mise à la disposition d'environnements propices à la création et à la production, notamment de lieux de création libre;
- ☐ Réalisation d'actions hors les murs (ex. : bibliothèques mobiles dans les CPE, les résidences pour personnes âgées, camps de jour, etc.).

1.2 PARTICIPATION CITOYENNE ACTIVE ET ENGAGÉE

- ☐ Offre d'activités de médiation culturelle;
- ☐ Réalisation de projets incitant la population à la pratique de loisirs culturels;
- ☐ Renforcement de la participation et de l'engagement individuel et collectif;
- ☐ Appui aux municipalités et aux MRC qui souhaitent se doter ou mettre à jour leur politique culturelle;
- ☐ Reconnaissance de l'implication bénévole en arts, en culture et en communication.

2 AXE – DYNAMISME DES RELATIONS ENTRE CULTURE, PATRIMOINE ET TERRITOIRE

- ☐ Vise à mettre en valeur les éléments identitaires du territoire et à stimuler le sentiment d'appartenance des collectivités.

... inclut certaines des pistes d'actions suivantes :

2.1 CONNAISSANCE, PROTECTION, VALORISATION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE CULTUREL

- ☐ Reconnaissance du patrimoine archéologique, immatériel, mobilier, immobilier, des paysages culturels, des personnages, des événements et des lieux historiques;
- ☐ Démarche de désignation des paysages culturels patrimoniaux;
- ☐ Approche intégrée, dynamique et axée sur la durabilité dans le développement des projets.

2.2 AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE PAR L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

- ☐ Connaissances et transmission des caractéristiques propres au territoire;
- ☐ Consultation publique et processus participatif;
- ☐ Création d'outils de sensibilisation;
- ☐ Démarche de mise en valeur et réaménagement de l'espace public permettant d'en accroître la fréquentation et l'appropriation citoyenne;
- ☐ Approche visant l'intégration de l'art public.

2.3 ACTIONS VISANT LA QUALITÉ ET L'INNOVATION EN DESIGN ET EN ARCHITECTURE

- ☐ Promotion des réalisations des designers et architectes régionaux;
- ☐ Projets de médiation autour des concours d'architecture et de design;
- ☐ Processus participatif et intégration des citoyens dans la réalisation des projets.

3 AXE – APPORT CROISÉ DES SECTEURS CULTURELS, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ET LEURS RETOMBÉES DANS LA COLLECTIVITÉ

- ☐ Vise à positionner la culture comme un moteur du développement durable économique, social et territorial.

... inclut certaines des pistes d'actions suivantes :

- ☐ Appui à la synergie des secteurs culturels, communautaires, sociaux, de l'éducation et de la santé;
- ☐ Soutien aux efforts de partenariat ou de la mise en commun des ressources pour une gestion intégrée et optimale des ressources et une offre culturelle diversifiée;
- ☐ Stimulation du mécénat et de partenariats entre le milieu des affaires et celui de la culture;
- ☐ Implication de tiers partenaires;
- ☐ Collaboration des intervenants touristiques, économiques et culturels pour le développement du tourisme culturel;
- ☐ Soutien à l'entrepreneuriat culturel (ex. : développement des compétences entrepreneuriales, création de nouveaux modèles d'affaires innovants).